



---

## 50ème session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

### **Dialogue interactif sur la situation des droits de l'homme en Erythrée**

Genève, le 13 juin 2022

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Rapporteur spécial pour son compte rendu. Mon pays reste préoccupé par la situation des droits de l'homme en Erythrée, dans un contexte sécuritaire et humanitaire régional volatile et fragile. En dépit d'un cessez-le-feu déclaré au mois de mars au Tigré, de violents combats entre l'armée érythréenne et les forces tigréennes ont récemment été recensés.

La Suisse partage les inquiétudes du Rapporteur spécial concernant l'urgence de réformer le service national obligatoire. Par ailleurs, la Suisse encourage l'Erythrée à promouvoir les droits des femmes et la lutte contre toutes les formes de violence fondées sur le genre.

Mon pays enjoint les autorités érythréennes à coopérer pleinement avec le Conseil et ses mécanismes afin d'améliorer le respect des droits de l'homme dans le pays. Dans cette optique, la Suisse encourage l'Erythrée à autoriser une visite du Rapporteur spécial et à améliorer l'accès des organisations internationales et des représentations diplomatiques dans tout le pays.

Monsieur le Rapporteur spécial,

---

**Comment progresser dans les enquêtes sur les violations des droits de l'homme qui auraient été commises dans le contexte du service national ou militaire?**

Je vous remercie.